

Junot

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) SAS JUNOT CARIOCA à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SAS JUNOT CARIOCA. Vous bénéficiez du droit d’être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

